

Université Saint-Joseph

Faculté des sciences de l'éducation

Les travaux personnels contrôlés¹

I. Objectifs et principes généraux

Un document produit par Katia Haddad, relate ce que disent les textes officiels, en particulier l'arrêté relatif au grade de licence (2002) :

1. Sur l'organisation de la formation :

Article 13 : La formation associe, à des degrés divers selon les parcours, des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et appliqués. (...) Elle intègre l'apprentissage des méthodes du travail universitaire et celui de l'utilisation des ressources documentaires. (...) elle concourt à l'épanouissement personnel, au développement du sens des responsabilités et à l'apprentissage du travail individuel et en équipe. (...) La formation peut notamment s'appuyer sur la mise en œuvre de projets pédagogiques pluridisciplinaires proposés par les équipes de formation et offrant aux étudiants la possibilité de mettre en perspective, sur un même objet d'étude, les apports des diverses disciplines.

2. Sur la validation des parcours de formation :

Article 22 : Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes combinés.

Ces deux articles, quoique flous, nous permettent de comprendre que le TPC s'inscrit dans l'esprit du contrôle continu. L'article 13 offre des pistes au sujet des objectifs des TPC : apprentissage de l'utilisation des ressources documentaires, du travail individuel ou en équipe, apprentissage de l'interdisciplinarité.

Dans le *Guide de l'utilisateur* des ECTS publié par l'union européenne en 1998 il est précisé (p.7, « L'octroi des crédits ECTS aux étudiants ») : « La procédure d'évaluation peut revêtir diverses formes : examens oraux ou écrits, travaux de stage, présentation d'exposés dans le cadre de séminaires, une combinaison de deux ou plusieurs de ces formes ou toute autre forme d'évaluation éventuelle ». Plus loin, à la page 15, ce guide répertorie les méthodes d'évaluation « les plus courantes » comme suit :

- Examens écrits ou oraux ;
- Essais ;
- Mémoires ;
- Projets de fin d'études ;

¹ Document produit collectivement par la commission TPC de la FSEdu, composée de Mme Nada Moghaizel – Nasr, Mme Micheline Saad, Mme Katia Haddad, Madame Josette Dagher et M. Fadi el Hajj.

- Projets ou travaux pratiques ;
- Stages ;
- Certificat ;
- Évaluation continue.

Le système d'information de l'USJ propose la liste suivante de TPC :

- Note de lecture ;
- Travaux pratiques ;
- Travaux dirigés ;
- Enseignement à distance ;
- Exposés ;
- Projets ;
- Projets de recherche ;
- Rapport de stage ;
- Examen oral ;
- Stage clinique ;
- Recherche personnelle ;
- Analyse de texte ;
- Mémoire de recherche ;
- Mémoire de stage ;
- Étude de cas ;
- Travaux tutorés.

Dans un exposé fait par le Doyen Hardane à l'occasion des journées Chemla (juin 2004), certains points retiennent l'attention :

- À quoi servent les TPC dans leur ensemble ? « Ils ont une fonction formative (ils sont une étape dans la formation) et non sommative. Ils n'ont donc pas pour but d'évaluer un apprentissage achevé, mais de faire le bilan de ce qu'on a appris et de ce qui reste à apprendre ».

- Le Doyen Hardane s'interroge aussi sur les objectifs spécifiques de certains types de TPC : Une **note de lecture** est un moment d'appropriation individuelle de concepts ; seuls les ouvrages de base devraient en faire l'objet ; son objectif est d'ordre cognitif. Les **travaux dirigés** sont des applications, par des groupes d'étudiants, des notions théoriques, ou des moments d'expérimentation ou d'apprentissage ; leur objectif est de l'ordre du savoir-faire.

Malgré de très nombreuses recherches, nous ne trouvons nulle part, sur aucun site ni dans aucun document officiel en rapport avec les ECTS aucune description précise des types de TPC. En revanche, ce qui revient comme un *leitmotiv* est qu'il faut, au moins dans l'additif au diplôme, une description précise de l'évaluation, de ses modalités et des compétences évaluées. Nous pouvons déduire qu'il nous appartient de les décrire, et que nous avons toute latitude pour y mettre ce que nous voulons, pourvu que le tout soit clair et déterminé à l'avance.

II. Typologie des TPC et définitions de chaque forme

La nature de la matière enseignée et les caractéristiques des connaissances à intégrer impliquent le choix d'un type particulier de travail personnel :

- 1) Note de lecture, note de recherche, exposé, dissertation, essai, etc. correspondent mieux aux connaissances déclaratives (Savoir) ;
- 2) Travaux dirigés, travaux pratiques, etc. correspondent davantage aux connaissances procédurales (Savoir faire) ;
- 3) Etude de cas, projets, rapport, mémoire, etc. correspondent surtout aux connaissances stratégiques (Articulation connaissances et compétences).

Dans un document produit par Micheline Saad, figure la description suivante de certains types de TPC (Liste non exhaustive) :

- La **note de lecture** est une production écrite de 3 à 6 pages, qui témoigne de la capacité de l'étudiant à lire, comprendre, résumer et/ou commenter un article scientifique, une partie d'un ouvrage (de 20 pages maximum).

- La **note de recherche documentaire** est un document de 4 à 8 pages qui témoigne de la capacité d'un étudiant à effectuer une petite recherche autour d'un concept clé (3 à 6 références différentes), à situer les différentes approches de la question et à dégager une réflexion personnelle.

- Les **comptes rendus**, des variantes de la note de lecture :

Le compte rendu est une description aussi fidèle que possible d'une lecture (= note de lecture), d'un fait ou d'un évènement. Il doit être clair et précis et s'appuyer sur la réalité. Il apparaît pertinent d'illustrer, par des exemples tirés du document ou de l'évènement, les explications fournies dans le compte rendu. On distingue :

- Le **compte rendu informatif** ou résumé informatif : on se limite à résumer les positions de l'auteur, ses raisonnements, ses arguments et ses conclusions par rapport à un thème donné.

- Le **compte rendu critique** ou commentaire critique : on fait ressortir de façon logique et objective les aspects positifs et négatifs du texte, on émet un jugement personnel pour déterminer la valeur du document, sa cohésion, la rigueur de l'argumentation, etc. On peut également s'appuyer sur d'autres auteurs pour fonder son propre jugement.

- L'**exposé** est une présentation orale de 10 à 20mn qui reflète la capacité de l'étudiant à intégrer des informations pour les transmettre efficacement à un groupe et répondre aux questions de clarification ou de discussion du propos. Cet exercice, exigeant tout à la fois la maîtrise des compétences attendues pour une note de lecture ou de recherche et des compétences d'expression orale, devrait être réservé à la dernière année de licence ou en master.

- Les **travaux dirigés** correspondent à une série d'exercices conçus et pilotés par l'enseignant, qui exerce l'étudiant à la maîtrise progressive de compétences précises ou

l'approfondissement d'une notion théorique et son utilisation pratique. Ces travaux font l'objet d'une évaluation formative tout au long et d'une évaluation sommative au terme de l'apprentissage.

- Les **travaux pratiques** correspondent à une mise en situation de l'étudiant dans le cadre de la formation (*simulations de gestes professionnels, jeux d'entreprise, jeux de rôle*, etc.) ou des applications pratiques, hors du cadre de la formation, permettant de développer certaines capacités précises (savoir faire et attitudes) nécessaires à la pratique professionnelle de son métier ou à l'exercice de sa discipline (exemples : *l'enquête de terrain, l'élaboration d'outils de travail*, etc.).

- L'**étude de cas** est une analyse systématique d'une situation donnée dans le but de trouver des solutions et de résoudre un problème. Elle se caractérise par le fait qu'il n'y a pas de solution « toute faite », chaque cas étant unique. L'étudiant doit faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de créativité pour poser un bon diagnostic, proposer et évaluer des solutions et recommander une décision. *L'analyse de situation problème* est une variante de la méthode des cas, ayant recours à des situations précises à résoudre permettant une maîtrise progressive des compétences.

- Le **projet** : individuel ou en groupe, est centré sur la conception et l'élaboration d'une action et parfois même sa réalisation. C'est une activité qui permet la vérification des compétences transversales acquises en formation.

- Le **rapport technique**: Il existe plusieurs types de rapports techniques. Dans tous les cas, il s'agit d'un compte rendu structuré dans lequel on rapporte les faits et les observations recueillis au cours d'expériences (*rapport de laboratoire*), de stage (*rapport de stage*) ou de données enregistrées au cours d'une enquête (*rapport d'enquête*). Quel que soit le contexte du rapport, c'est un compte rendu structuré dans lequel on rapporte des faits et des observations recueillis au cours d'expériences. La structure est la suivante :

1. présenter le contexte de l'activité ou le cadre théorique ;
2. décrire la procédure ou les différentes étapes, chronologiquement ;
3. les analyser en les reliant aux éléments théoriques de la discipline ;
4. conclure en montrant que les objectifs visés ont été atteints ou non.

- Le **travail de recherche** (*note de recherche, mémoire professionnel ou de recherche, thèse*) permet d'approfondir ses connaissances sur un sujet donné, de clarifier ses idées et de les communiquer de façon logique et rigoureuse. Il a pour but d'observer, d'expliquer, d'interpréter, de découvrir de nouvelles relations entre les faits et, après vérification, de reconstituer une réalité afin de donner une portée universelle aux faits étudiés. Il implique généralement de développer une thèse et de proposer des arguments qui la soutiennent. Le travail de recherche doit donc être documenté.

III. Propositions de TPC par matière ² :

Principe général pour la FSEdu :

Si l'examen vérifie les acquis théoriques et l'intégration des apprentissages, les TPC devraient vérifier la capacité à utiliser les connaissances ou à maîtriser les compétences acquises.

Matières du TRONC COMMUN CAPES/CAAS/ Masters

Intitulé matière	Objectifs	Type de TPC
Processus d'apprentissage I	Initier aux conditions optimales d'apprentissage aux niveaux physique et affectif.	NL ou NR ou Ex ou CRC ³
Processus d'apprentissage II	Initier aux conditions optimales d'apprentissage au niveau des démarches cognitives.	NL ou NR ou Ex ou CRC
Gestion pédagogique d'une classe	Comprendre la dynamique d'un groupe classe et maîtriser les habiletés à élaborer et maintenir des règles et des procédures de fonctionnement en classe.	EC ou ASP
Psychologie de l'adolescent	Intégrer le développement intellectuel et affectif du jeune. Comprendre les caractéristiques de l'adolescence.	NL ou NR ou Ex ou élaboration de questionnaire
Théories cognitives & méthodes pédagogiques	Sensibiliser aux théories psychologiques de l'apprentissage. Initier aux courants et méthodes pédagogiques.	NL ou NR ou Ex

² Document produit par Josette DAGHER et Micheline SAAD

³ Note de lecture = NL

Note de recherche = NR

Exposé = EX

Travaux pratiques = TP

Travaux dirigés = TD

Etude de cas = EC

Analyse de situation problème = ASP

Simulation = S

Projet = P

Compte rendu critique = CRC

Adolescence & difficultés scolaires	Sensibiliser aux problématiques de l'échec scolaire. Permettre d'ajuster les enseignements aux besoins des adolescents.	NL ou NR ou Ex ou EC ou ASP ou production d'outils (Fiche remédiation)
Sociologie de l'éducation	Fournir les modèles théoriques permettant d'analyser les rapports entre le système éducatif et les pôles sociologiques d'une nation.	NL ou NR ou Ex ou Visite documentaire ou Elaboration d'outils (Organigramme/ schéma)
Histoire & philosophie de l'éducation	Décrire les grandes étapes de l'histoire de l'éducation. Identifier les courants philosophiques et pédagogiques, leurs articulations et oppositions.	NL ou NR
Education à la citoyenneté	Prendre conscience du rôle de l'éducation dans le développement d'une identité citoyenne. Mettre en place des démarches éducatives adaptées.	Ex ou projet ou TP par matière
Epistémologie des sciences	Discuter l'adéquation entre le monde physique et la connaissance que la pensée humaine en a.	NL ou NR
Francophonie la question des langues		NL ou NR

Matières spécifiques au CAPES

Intitulé matière	Objectifs	Type de TPC
Didactique générale	Initier aux concepts fondamentaux de la didactique. Réfléchir aux problèmes soulevés en vue d'une amélioration de l'enseignement.	NL ou NR ou Ex ou TP d'application par discipline
Les programmes	Maîtriser et analyser les programmes scolaires français et libanais, de la sixième à la terminale.	Analyse des programmes & de leurs philosophies Tableau double entrée (Bac. Fr. et li) pour progression de notion.

La préparation d'un cours	Développer les habiletés à élaborer un cours : de la séquence à la séance.	Elaboration séquence et séances TD simulation
L'évaluation & sa philosophie	Sensibiliser à la place, aux fonctions et à l'importance de l'évaluation dans les situations d'apprentissage.	NL ou NR ou Ex Application par discipline
Les différents types de travail	Initier à la didactique des différents types de travail, leurs objectifs spécifiques, leur évaluation, dans une perspective d'inter et de transdisciplinarité.	Analyse de pratique ou TD simulation
Les TIC	Maîtriser l'usage de supports visuels, sonores et informatiques au service de la didactique des disciplines.	TD et simulation

Matières communes au CAAS et Masters professionnels

Intitulé matière	Objectifs	Type de TPC
Fondements juridiques	Intégrer des éléments de culture juridique au niveau des législations qui règlementent tant les établissements scolaires, que le système éducatif.	NL ou NR
Gestion financière	Initier les étudiants aux éléments de gestion financière : budgétisation, contrôle financier, trésorerie, comptabilité, etc.	EC
Gestion logistique	Maîtriser des compétences au niveau de la gestion logistique d'un établissement scolaire : sécurité, gestion des effectifs, organisation des classes, constitution des groupes d'élèves etc.	EC ou enquête
Management & communication	Cerner les divers styles de management et de communication au sein de l'établissement et développer le style participatif. Habilitier aux compétences requises pour la négociation et la gestion des conflits.	TP ou TD ou simulation ou jeu de rôle
Développement & accompagnement des ressources humaines	Habilitier les étudiants à établir une stratégie de développement et d'accompagnement des ressources humaines au sein d'une institution éducative : mobilisation du personnel, initiation au travail en équipe, évaluation des performances, développement.	Etude de cas ou petit projet

Formation continue du personnel	Habiliter les étudiants à mettre en place des dispositifs de formation permanente au sein d'une institution éducative à partir de ses besoins et évaluer ces dispositifs, en vue de développer les ressources humaines de l'institution.	Etude de cas ou petit projet
Conception & pilotage de projets	Habiliter les étudiants à concevoir, mettre en place et piloter un projet pédagogique : analyse des besoins, identification des priorités, optimisation des moyens, suivi de l'opérationnalisation.	TD ou TP
Evaluation de projets	Habiliter les étudiants à évaluer un projet pédagogique en leur fournissant les méthodologies et instruments adéquats.	TP ou élaboration instruments
Remédiation & conseil I	Habiliter les étudiants à observer, diagnostiquer et analyser des situations de difficultés d'apprentissage, identifier les formes de prise en charge requises, tant au niveau individuel que collectif ou institutionnel.	TP ou TD
Remédiation & conseil II	Habiliter les étudiants à mettre en place et à assurer un conseil et une stratégie de remédiation relative au type de difficulté identifié, et ce tant au niveau individuel que collectif ou institutionnel.	TP ou TD

NB. Ces propositions restent à confirmer (ou infirmer) par chacun des enseignants en charge de la matière.

IV. Mise en place et accompagnement des TPC ⁴

Il est important de rappeler que la quantité de travail fournit par l'étudiant doit correspondre au nombre de crédits alloués à la matière : pour une matière de 3 crédits les TPC représentent 9h de travail pour l'étudiant, pour une matière de 2 crédits les TPC représentent 6h. Le temps de travail à fournir doit être évalué en fonction de la capacité de production de l'étudiant.

⁴ Document produit par Fadi el HAJJ

Le terme « **travail** » correspond à une production qui se réalise à travers un processus comportant les étapes suivantes :

- 1) le choix du sujet ou de l'objet du TPC,
- 2) l'organisation de la production,
- 3) sa réalisation.

Le terme « **personnel** » renvoie au choix de l'étudiant en tant que personne capable de se donner un objectif et de réaliser un produit qui portera sa marque. Ainsi, le travail pour être personnel, se doit d'être significatif pour l'étudiant dans le présent et utile pour son projet professionnel (portfolio des travaux personnels).

Le terme « **contrôlé** », signifie à la fois la dimension « encadrement ou accompagnement » de la production du TPC et son évaluation. Le travail personnel peut être accompagné par un enseignant ou une équipe d'enseignants (interdisciplinarité). L'accompagnement porte sur :

- 1) le choix de l'objet du TPC :
 - a. faciliter l'accès à l'information
 - b. apprendre à l'étudiant à problématiser
- 2) l'organisation :
 - a. proposer des méthodes et des moyens sans imposer
- 3) la production :
 - a. la forme au service du contenu

1- Le lancement des TPC

La séance de lancement est une étape informative qui consiste à redéfinir les enjeux, les modalités et les objectifs des TPC. Il s'agit de fixer avec les étudiants :

- les différentes étapes du travail jusqu'à la production concrète.
- l'organisation du déroulement des séances de rencontres (locaux, attentes, etc.).
- la détermination du corpus d'étude et des références bibliographiques.
- les modalités et les critères d'évaluation envisagés par les équipes pédagogiques.

2- L'accompagnement des étudiants

L'encadrement constitue un des aspects fondamentaux du travail des enseignants. Il est indispensable à la qualité du travail réalisé : les étudiants, selon leurs besoins, font appel à des degrés de guidance différents. Le professeur accompagne et facilite la prise d'autonomie des étudiants. Il leur signale les impasses, relance leur motivation et vérifie l'ancrage de leurs recherches dans les savoirs (c'est un travail personnel mais **contrôlé**). Ce suivi évolue et change de nature selon les étapes. Il s'agit d'offrir un cadre stable aux étudiants, d'assurer une présence hebdomadaire, selon un horaire fixe et connu par les étudiants. Ces rencontres nécessaires au début du travail pour le choix du sujet et l'élaboration de la problématique, servent par la suite au suivi du cahier des charges, à la validation des étapes et à l'aide des étudiants à mener à bien une réalisation concrète qui

leur permet de mettre en œuvre les connaissances, d'enrichir leurs savoirs, de développer des compétences et d'affiner leurs méthodes, en évitant un simple montage de documents. Certaines rencontres pourraient constituer des séances d'apprentissage concernant les techniques de recherches documentaires ou du tri d'informations, en fonction des besoins particuliers des étudiants.

3-Le calendrier

Un calendrier clair concernant l'échéance de chaque étape et les dates de remise des TPC s'impose dès la séance de lancement. Ce calendrier comporte aussi l'horaire hebdomadaire des rencontres et l'objectif de chacun de ces rendez-vous. **Une heure de rencontre hebdomadaire fixe et connue par les étudiants est prévue.**

4-Les modalités de fonctionnement

- Un TPC pourrait être fait à titre individuel ou en groupe. Il peut être mono ou interdisciplinaire, surtout que les TPC ciblent un développement de compétences transférables et ne se contentent pas de l'atteinte d'objectifs cognitifs au niveau des contenus disciplinaires.
- Les travaux sont rendus soit à la fin du cours soit en cours de semestre.
- Une mise en commun des TPC permettrait un partage de connaissances et un échange socio-cognitif fructueux.

Commission TPC de la FSEdu
Mars 2005